

De : [Boulianne, Sylvain](#)
A : [Cloutier, Caroline \(BAPE\)](#)
Cc : [Lévesque, Martin \(Urbanisme\)](#)
Objet : Fwd: Questions de la commission
Date : 29 septembre 2016 17:00:58

Bonjour Mme Cloutier,

Comme suite à votre courriel du 28 septembre 2017, voici les informations demandées.

Il est important de préciser que les éléments de réponse à vos interrogations sont essentiellement tirées du nouveau Schéma d'aménagement et de développement (SAD) de l'agglomération de Longueuil.

1. 1. Dans quelle mesure le choix des tracés et des stations du REM sont-ils arrimés aux objectifs d'amélioration du transport collectif et actif de votre agglomération?

2.

Sauf pour la localisation de la station terminale en zone agricole et le statut incertain de la station Chevrier, le tracé du REM et la localisation de ses stations rencontrent les dispositions du SAD. Ce corridor de transport collectif structurant est clairement identifié au SAD (et à ses versions antérieures) puisque attendu depuis plusieurs décennies.

Le SAD a comme objectif indirect de participer à l'atteinte de l'objectif du PMAD de hausser à 40 % la part modale du transport collectif. Pour ce, il propose plusieurs actions tels que de compléter les réseaux structurants de transports collectif et actif ou d'orienter au moins 40 % des nouveaux logements ainsi que les grands générateurs de déplacements dans les aires d'influence des points d'accès au transport collectif structurant. Les stations Panama, Chevrier et Quartier du REM sont identifiées au SAD comme de tels points d'accès.

Au SAD, les réseaux structurants de transports collectif et actifs desservent et rayonnent de ces points d'accès. Au niveau transport collectif, mentionnons le réseau rapide d'agglomération, soit un réseau de déplacement d'autobus munis de mesures préférentielles, proposé sur le boulevard Taschereau (station Panama), Gaétan-Boucher/Milan (stations Panama ou Chevrier). Ce réseau sera directement relié au REM et assurera sa connectivité aux milieux de vie et pôles d'emplois plus éloignés.

Le SAD met aussi l'emphase sur les déplacements actifs afin de réduire la dépendance à l'automobile-solo et augmenter l'accès au transport collectif. Même si le déploiement des réseaux actifs est davantage de l'échelle des villes, le SAD propose quand même un réseau de déplacements actifs dont deux axes desservent directement les stations Panama, Chevrier et Quartier. Naturellement, la desserte en transports collectif et actif de la station terminale n'est pas adressée au SAD.

En matière de transport collectif, la station Panama sera la plus importante du territoire en matière de rabattement des autobus et d'interconnectivité avec le REM et les réseaux des autres AOT de la région. Cette présence des différentes AOT à ce terminus assurera une connectivité optimale des AOT avec le réseau du RTL et les différents pôles d'emplois de l'agglomération, notamment dans l'axe Taschereau. La présence du terminus en zone agricole réduit cependant ce potentiel d'interconnectivité puisque peu de lignes du RTL desserviraient cette station si elle était

construite.

3. 2. Dans quelle mesure le choix des tracés et des stations du REM sont-ils arrimés à vos objectifs de développement et de densification résidentielle?

4.

Sauf pour la station terminale en zone agricole et le statut projeté de la station Chevrier, le projet du REM permet de rencontrer les objectifs de développement et de densification, pas seulement résidentielle cependant, du territoire. Les aires d'influence des stations Panama, Chevrier et Quartier sont 3 secteurs structurants de développement et redéveloppement. L'arrivée du REM permettra de stimuler leur potentiel, attractivité et compétitivité. Il est important de préciser que la station Quartier jouxte le Quartier DIX30 et un futur projet majeur récemment annoncé. L'aménagement de la station Panama donnera également un nouvel élan au projet structurant de repenser le boulevard Taschereau. Le SAD propose également le redéveloppement du stationnement Chevrier selon les principes d'un TOD puisqu'il identifie un point d'accès au corridor TC structurant de l'axe A10 (station Chevrier). L'abandon de cette station met en péril la planification de ce secteur sous les principes d'un TOD, secteur dont les premières phases ont été pensées selon ces principes.

Nous tenons à préciser que le REM ne sera pas uniquement bénéfique au développement et à la densification résidentielle car le SAD ne préconise plus la planification de secteurs monofonctionnels. Le SAD demande, du moins pour les aires d'influence du transport collectif structurant, la mise en place de milieux multifonctionnels. De plus, il exige la localisation des grands générateurs de déplacements dans ces aires d'influence. Nous vous rappelons que les stations du REM desservent des pôles économiques importants sur le territoire (boulevard Taschereau, Mail Champlain, Quartier DIX30, secteur Lapinière, etc.). Outre la hausse de la densité résidentielle, le REM assurera également une certaine hausse des activités économiques dans son aire d'influence.

5. 3. Dans quelle mesure le REM faciliterait-il l'accès aux lieux d'intérêt socio-économique sur votre territoire (zones industrielles, parcs, etc.)?

6.

La station Quartier assurera un lien direct avec le Quartier DIX30, le 2e plus important pôle commercial du pays. Pour ce, un meilleur arrimage entre la station Quartier et le Quartier DIX30 devrait être planifié. Une passerelle est prévue vers le côté nord de l'A10 (nouveau projet annoncé) mais un tel lien vers la portion construite du pôle commercial devrait être prévu pour améliorer sa desserte en transport collectif et réduire le recours à l'automobile. Il faut préciser que le Quartier DIX30 regroupe également des installations culturelles importantes et des hôtels. De plus, le projet de développement annoncé du côté nord de l'A10 prévoit, notamment, un hôtel, un centre de congrès et une installation récréative majeure.

La station Panama desservira le pôle économique du boulevard Taschereau. Avec la mise en place du réseau rapide d'agglomération à même l'emprise de ce boulevard, il sera possible d'accéder à l'ensemble des composantes de ce boulevard structurant, dont le Pôle de la santé de l'Hôpital Charles-Le Moyne, le Mail Champlain ou le pôle de l'hôtel de ville de Brossard.

Aucune zone industrielle ne se trouve à proximité des stations du REM. Cependant, l'implantation du réseau rapide d'agglomération ainsi que l'ajustement de certains circuits, pourraient permettre de relier le REM à certains secteurs industriels éloignés (secteur Matte par exemple).

Le REM ne desservira pas directement d'importants parcs ou institutions civiques ou publiques, sauf pour installation satellite du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu située dans l'aire d'influence de la station Panama. Il est à préciser que le pôle civique de Brossard (hôtel de ville, bibliothèque et centre multifonctionnel) se trouve à l'extrême limite de l'aire d'influence de la station Panama. Il sera cependant directement desservi par le réseau

rapide d'agglomération implanté sur Taschereau.

Espérant ces réponses à votre satisfaction et avec mes salutations,

[http://www.longueuil.quebec/files/longueuil/images/signature/ligne_haut.jpg]

[Site de la Ville de Longueuil]<<http://www.longueuil.quebec/>>

Sylvain Boulianne
Directeur
Direction de l'aménagement et de l'urbanisme
4300, chemin de la Savane
Longueuil (Québec) J3Y 9G4

Téléphone 450 463-7100, poste 2497
Télécopieur 450 463-7382

longueuil.quebec<<http://www.longueuil.quebec/>> [Facebook] <<https://www.facebook.com/VilleDeLongueuil>>
[Twitter] <<https://twitter.com/VilleLongueuil>>
[<http://www.longueuil.quebec/files/longueuil/images/signature/feuille.jpg>] Imprimez seulement au besoin !

AVIS : Les renseignements contenus dans ce courriel sont destinés par son expéditeur à l'usage de la personne ou de l'organisation à qui ils sont adressés et peuvent constituer des renseignements confidentiels et protégés par la loi. Si vous avez reçu ce message par erreur, S.V.P., effacez-le de votre système sans le copier ou le faire suivre et avisez l'expéditeur de l'erreur par retour du courrier électronique ou par téléphone afin que nous puissions modifier nos dossiers.

[http://www.longueuil.quebec/files/longueuil/images/signature/ligne_bas.jpg]

De : Caroline.Cloutier@bape.gouv.qc.ca<<mailto:Caroline.Cloutier@bape.gouv.qc.ca>>
[<mailto:Caroline.Cloutier@bape.gouv.qc.ca>]

Envoyé : 28 septembre 2016 19:40

À : Boulianne, Sylvain <Sylvain.Boulianne@longueuil.quebec<<mailto:Sylvain.Boulianne@longueuil.quebec>>>

Objet : Questions de la commission

Importance : Haute

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 28 septembre 2016

Monsieur Sylvain Boulianne